



ENVIRONMENT

Adjustments to the Montreal Protocol on Substances that Deplete the Ozone Layer, done at Montreal on 16 September 1987.

Beijing,, December 3,1999

In force July 28, 2000

In force for Canada, July 28, 2000

ENVIRONNEMENT

Ajustements au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, fait à Montréal le 16 septembre 1987

Beijing,, le 3 décembre 1999

En vigueur le 28 juillet 2000

En vigueur pour le Canada le 28 juillet 2000

Foreign Affairs and Int. Trade
Affaires étrangères et Commerce int.

JUL 13 2012

Return to Departmental Library
Retourner à la bibliothèque du Ministère